



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Création d'une résidence intergénérationnelle de 24 logements individuels

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

 SEMINOR

Raison sociale

 Bailleur social (6820A)

N° SIRET

 3 4 6 0 5 0 0 2 4 0 0 0 6 3

Type de société (SA, SCI...)

 SEML

Représentant de la personne morale : ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

 BOUFAGHER

Prénom(s)

 FOUZIA

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 **Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41a)	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

3.1 **Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?**

☐ Oui ☒ Non

3.2 **Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?**

☒ Oui ☐ Non

4 **Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 **Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en la création d'une résidence intergénérationnelle de 24 logements individuels comprenant la réhabilitation d'une ancienne maison de maître et la transformation d'une grange existante en mairie.

4.2 **Objectifs du projet**

Le projet porte sur l'aménagement d'un ancien corps de ferme dans le but de revitaliser le centre-bourg. Le clos-masure est perceptible à l'entrée du village par la route départementale 109 venant de Bolbec. Sa proximité avec le centre et les commerces est un atout majeur mais il faudra cependant veiller à conserver son caractère paysager et rural.

Le site est aujourd'hui délaissé mais il a conservé un aspect agricole. Cependant le talus planté est en mauvais état, les arbres restants sont malades ou endommagés, les mares ont disparu et il ne subsiste que deux bâtiments : une grange et une ancienne maison de maître se faisant face à chaque extrémité du terrain.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux débuteront au mois de Juin 2025.

Le principal enjeu du projet sera de redonner au site un caractère de clos masure sans pour autant fermer le terrain et de rendre la mairie visible et accessible à tous tout en créant des espaces de vie et de convivialité pour l'ensemble des Lanquetotaises et Lanquetotais. Il nous paraissait primordial de redonner au site son caractère rural, patrimonial et paysager et en développer les atouts dans le but de les offrir au plus grand nombre : un site à caractère rural au cœur de la vie communale.

La gestion des eaux pluviales se fera de manière collective via des noues de transfert, un réseau pluvial et des bassins tampons qui seront dimensionnés pour une occurrence de pluie centennale. Ils seront réalisés par l'aménageur et plantés. Les bassins se vidangeront par infiltration.

Les ouvrages de gestion des eaux pluviales seront réalisés dès le commencement des travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- L'opération sera accessible depuis la Rue Henri COMMARE.
- Les terrains accueilleront la future mairie de LANQUETOT et des logements individuels.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager

- Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau a été déposé auprès de la DDTM 76.

Le dossier a reçu l'accord préfectoral N°76-2025-034 du 13 Février 2025

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Emprise du projet - Surface Toitures - Surface Voirie imperméable - Surface perméable - Espaces verts	- 10 473 m² - 1 740 m² - 1 970 m² - 1 165 m² - 5 598 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 10 Voie : Rue HENRI COMMARE

Lieu-dit :

Localité : LANQUETOT

Code postal : 7 6 2 1 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 3 1 , 3 1 " E Lat. : 4 9 ° 3 5 , 0 1 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF la plus proche du projet est situé à 1700m III s'agit de la ZNIEFF de type II " Le Boisement de la Vallée du Commerce" (identifiant 230000854). Annexe 7 : Localisation du projet vis à vis des ZNIEFF.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d’une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le projet se situe hors périmètre de captage.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le projet se situe à 10km du site Natura 2000 (ZSC) " Val Eglantier" Le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura2000 a été rempli lors du DLE. Annexe 6 : localisation vis à vis de la NATURA 2000
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau sur le site. Le projet sera alimenté en eau potable, pour les besoins courant (borne de service), via le réseau AEP existant.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les matériaux seront réutilisés sur site pour un aspect paysager
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	La gestion des eaux usées sera raccordée au réseau des Eaux Usées existant
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site est actuellement un ancien corps de ferme.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet se situe à 10km du site Natura 2000 (ZSC) " Val Eglanier" Le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura 2000 sera rempli lors du DLE. Le projet gèrera l'intégrité de ses eaux pluviales et sera rejetées par débit de fuite vers le réseau pluvial existant. Annexe 6 : localisation vis à vis de la NATURA 2000
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	La commune possède un PLU, la zone est classée AU.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet engendrera une légère augmentation du trafic automobile.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le projet sera légèrement source de bruit dû à la circulation des véhicules.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Lors de la phase de terrassement, il pourra se produire ponctuellement des vibrations, notamment au moment du compactage.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet engendrera des émissions lumineuses par le biais de l'éclairage public, mais elles seront très limitées.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	Gestion des eaux pluviales sur le site par infiltration dans le sol après tamponnement. Un DLE a été déposé aux services instructeurs (DDTM76).
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	La gestion des eaux usées sera raccordée au réseau d'eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d’être cumulées avec d’autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

D'après les éléments recensés :

- Aucune zone naturelle d'inventaire ou réglementaire (ZNIEFF ou Natura 2000) n'est au droit du projet,
- Aucun périmètre de monument historique n'affecte la zone d'étude.
- Aucun périmètre de protection de captage n'est présent sur le projet.

La zone d'étude n'abritant aucun environnement naturel d'intérêt : avec la présence de l'ancien corps de ferme existant depuis de nombreuses années ne permet pas de disposer d'une faune et d'une flore d'intérêt.

Le site ne présente pas d'enjeux concernant la biodiversité.

La gestion des eaux pluviales par infiltration sera réalisée au droit du projet via des aménagements hydrauliques et végétalisés.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ensemble des mesures prises en compte pour protéger les biens et personnes a été détaillées dans le DLE.

Gestion des eaux pluviales par infiltration.

Gestion des eaux usées

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé de l'évaluation environnementale puisque le projet prend place dans la continuité de l'urbanisme existant (ancien corps de ferme).
Au contraire, le projet va améliorer l'aspect écologique du secteur en créant des zones tampon pour la gestion des eaux pluviales et la gestion des eaux usées.
Il permettra la reprise d'un site non utilisé.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Diagnostic environnemental simplifié	☒
2	Arrêté préfectoral	☒
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☐

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Nom

BOUFAGHER

Prénom

FOUZIA

Qualité du signataire

DG

À

FECAMP

Fait le

3.00 / 4.00 / 2,025.00

DocuSigned by:

Fouzia Boufagher

6B453F5503EB42A...

Signature du (des) demandeur(s)